

Tout le monde mise sur l'IA. Quel cap pour suisse.ing?

L'intelligence artificielle redessine les contours du quotidien des ingénieurs à une vitesse vertigineuse. Face à cette réalité, suisse.ing s'est elle aussi saisie du sujet. À travers une vaste gamme de formats, d'instruments et de guides, l'association accompagne ses membres pour une intégration de l'IA à la fois stratégique, juridiquement sûre et ancrée dans la pratique.

L'IA comme opportunité – sous l'égide de garde-fous clairs

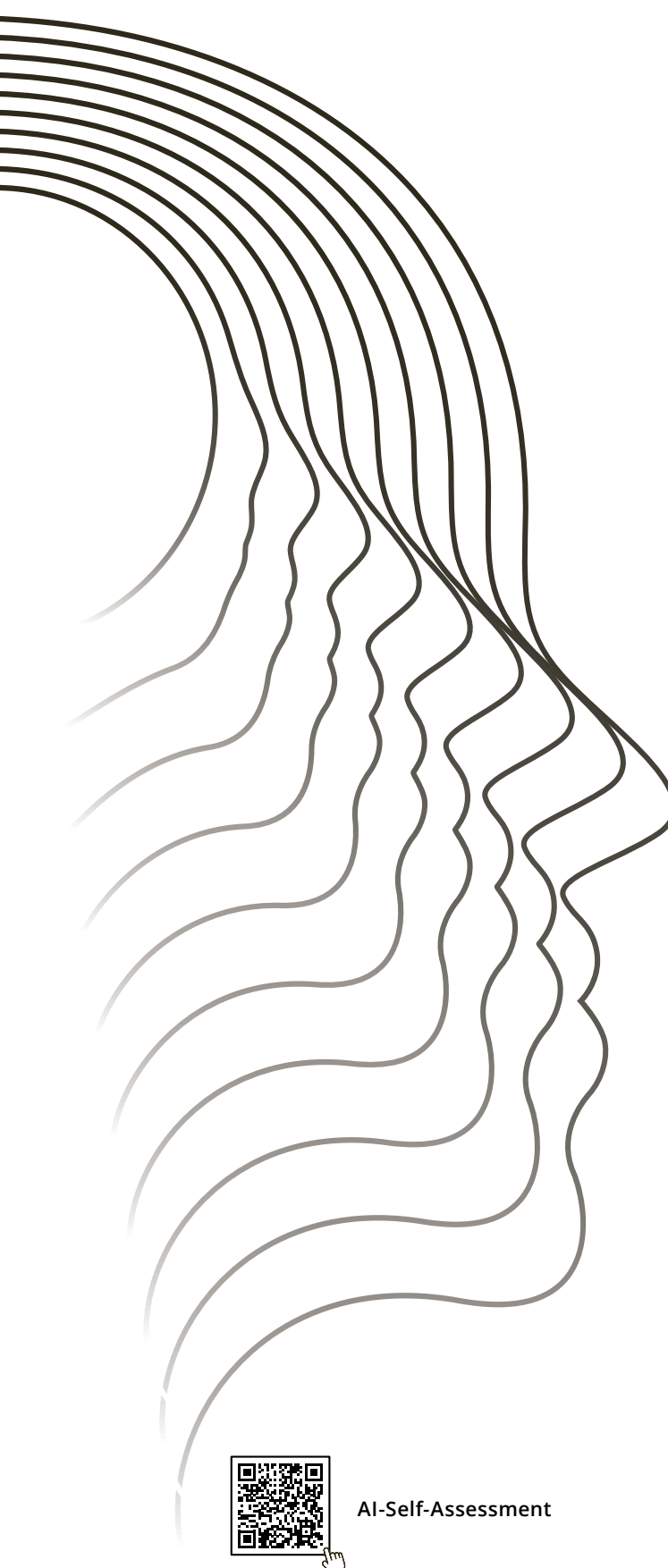
En peu de temps, l'IA s'est imposée comme un pilier central de la gestion de projets et de la planification – de l'organisation à la documentation, en passant par la communication. Cette évolution soulève de nombreuses interrogations sur une utilisation ciblée, consciente et concrète. L'offre de suisse.ing répond à ces besoins en apportant des éclairages, une clarté juridique et des moyens d'application directs. L'ensemble de ces ressources est répertorié sur le blog de l'association.



Catalogue d'outils d'IA

Webinaires et événements: acquérir et appliquer les savoirs

Les formats de formation continue constituent le cœur de cette offre. Webinaires, séminaires d'impulsion et ateliers transmettent les fondamentaux de l'IA, présentent des cas d'usage réels et facilitent la transposition immédiate dans le quotidien professionnel. Les thématiques traitées vont des questions stratégiques, comme l'IA en entreprise, aux ateliers pratiques consacrés aux outils numériques. L'objectif est d'accompagner aussi bien les néophytes que les utilisateurs avancés en leur ouvrant des pistes d'action concrètes.



AI-Self-Assessment

Créer des repères: dispositifs et cadre juridique

Parallèlement aux formations, suisse.ing propose divers instruments de soutien. Citons notamment le «Mémorandum IA» (expertise juridique), qui définit les principales bases légales en vigueur en Suisse. Ces dispositifs visent à aider les entreprises à prendre des décisions fondées tout en minimisant les risques. Bien que la Suisse ne dispose pas d'une «loi sur l'IA» spécifique, des normes existantes – comme le droit à la protection des données, le droit de la responsabilité civile, le droit d'auteur ou, dans certains cas, les directives de l'Union européenne – s'appliquent déjà. Par ailleurs, des mesures organisationnelles relatives à la gestion du personnel sont vivement recommandées.

Transfert de connaissances: publications, articles et événements

Le transfert continu de savoir constitue un autre volet essentiel de notre action. À travers le blog dédié à l'IA et les articles de *suisse.ing news*, nous décryptons les évolutions récentes, les solutions émergentes et les exemples d'application. Le sujet a également été au centre d'événements majeurs tels que la Conférence des CEO 2025 et Swissbau 2026. Un constat s'en dégage: l'IA relève avant tout d'une responsabilité de direction.

AI-Self-Assessment: un outil d'auto-évaluation pour les membres

Avec l'«AI-ING-CHECK», l'équipe Numérisation de suisse.ing a conçu un outil d'auto-évaluation spécifique pour ses membres. Il permet aux entreprises d'établir un état des lieux précis et de se situer par rapport à la branche. Ce diagnostic mesure le degré de maturité de l'organisation en termes de stratégie, d'utilisation et de gouvernance de l'IA. À la lumière de ces résultats, les participants reçoivent des recommandations d'action concrètes pour structurer les prochaines étapes de leur développement.

La valeur ajoutée réside également dans l'analyse à l'échelle de l'entreprise: en utilisant un code spécifique à leur société, les participants peuvent solliciter auprès de suisse.ing une évaluation personnalisée. Celle-ci permet de consolider les résultats en interne afin de nourrir les analyses stratégiques. Le lancement de cette enquête est prévu pour l'été 2026; elle sera transmise directement aux membres.